

GIULIA MARINO

« LE PLUS BEAU STADE DE SUISSE » À L'ÉPREUVE DE LA VILLE CONTEMPO- RAINE

LE STADE OLYMPIQUE DE
LA PONTAISE À LAUSANNE
(1954-2015)



« **M**ai 1954, c'est l'aboutissement de la construction du nouveau stade de la Pontaise, dénommé "Stade Olympique de Lausanne", une des plus grandioses places de sport en Suisse, tant du point de vue de son site dont il est un vaste ornement, qu'à celui de son caractère technique astucieux, de ses éléments très modernes, de sa merveilleuse géométrie, de l'ampleur de ses dimensions et des diverses installations.»¹ Lors de son inauguration, à l'occasion du match d'ouverture de la Coupe du monde de football de 1954, la presse internationale est unanime: «installation sportive parfaite»², mais aussi «splendide réalisation architecturale»³, le stade de la Pontaise est une «réussite totale»⁴, destinée à devenir un «atout de première importance pour la ville de Lausanne»⁵ et un véritable point de repère pour ses habitants, voire un «ouvrage mythique»⁶ pour certains d'entre eux.

1 F. P. « Le nouveau Stade Olympique de Lausanne », *Journal de Lausanne*, n° 21, 10^e année, 21 mai 1954.
2 P. Gz., « Lausanne s'apprête à fêter le soixantième anniversaire des Jeux olympiques modernes », Coupure de presse non référencée [1954], Archives

de la Ville de Lausanne (AVL).
3 « Les installations sportives de Lausanne sont suffisantes pour le déroulement des Jeux olympiques », *Journal de Genève*, 28 avril 1955.
4 « Pour l'inauguration du Stade Olympique de Lausanne, la Suisse fait mach nul

avec l'Uruguay », *Journal de Genève*, 24 mai 1954.
5 « Les habits de spectacle du stade », *Gazette de Lausanne*, 25 août 1986.
6 André Rouyer, « Démolition du stade de la Pontaise à Lausanne? », *A Suivre... Bulletin de la section vaudoise de*

Patrimoine suisse, n° 41, février 2007, pp. 6-7.
7 « L'inauguration du Stade Olympique », coupure de presse non référencée [1954], AVL.
8 Lettre de Jean Peitrequin, syndic de Lausanne, à Camille Barbezat, membre du Conseil communal, 5 juillet 1952;

Archives historiques du Comité international olympique, Lausanne (ACIO).
9 *Ibid.*
10 *Bulletin du Conseil communal*, séance du 16 novembre 1949.
11 « Parc des sports de Lausanne », *L'Architecture*

d'aujourd'hui, n° 55, juillet-août 1954, p. 66.
12 Eric de Montmolin, « Un projet pour le stade de la Pontaise à Lausanne », article non référencé [1948], AVL.
13 « Le nouveau stade de la Pontaise, à Lausanne », *Revue Kugler*, vol. 14, n° 2, 1952, pp. 3-6.

14 H. Syrvet, « Bientôt Lausanne aura le plus grand, le plus beau stade de Suisse », *Semaine sportive*, 21 décembre 1948.
15 F. P. « Le nouveau Stade Olympique de Lausanne », art. cité.
16 « Concours pour l'aménagement général et la construc-

tion de tribunes couvertes au Parc des Sports à Lausanne », *Bulletin technique de la Suisse romande*, vol. 74, n° 21, 1948, p. 261.
17 *Ibid.*, p. 262.
19 Charles-François Thévenaz, « Stade olympique de la ville

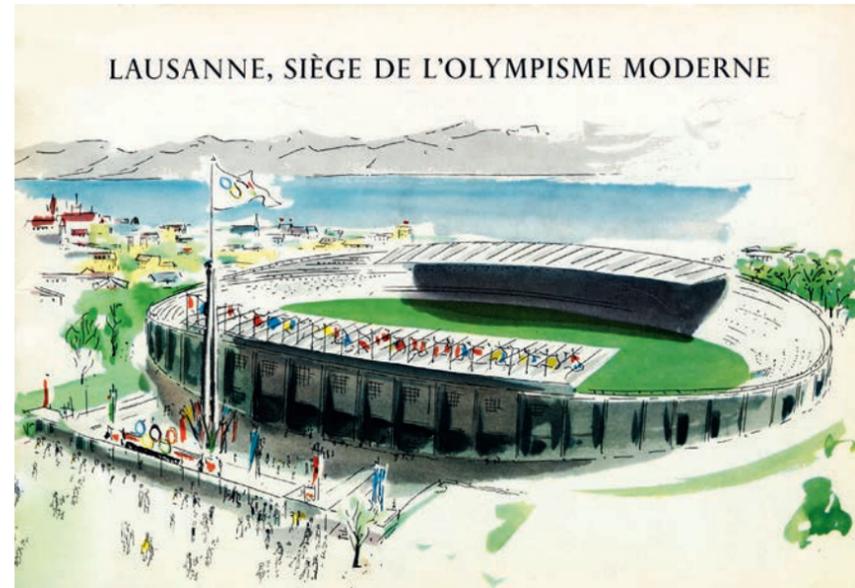
de Lausanne », *Werk*, n° 10, octobre 1954, p. 385.
20 Voir notamment Gavin Hadden, *Stadium Design*, American Society of Civil Engineers, New York, 1925.
21 Thomas Schmidt, « Construire un stade. Les stades olympiques de 1948

à 1988 », *Revue Olympique*, n° 247, juin 1988, p. 247.
22 Sten Samuelson, Fritz Jaenecke architectes, 1958.
23 E. Zietzschmann, « Stadionbau Gestern und Heute », *Schweizerische Bauzeitung*, n° 25, 70^e année, 21 juin 1952, pp. 353-365.

L'exploit de ce « colisée en béton »⁷, dont la valeur – architecturale, technique, sociale – va bien au-delà de celle d'un bâtiment purement fonctionnel, se cache sous son appellation : fleuron des infrastructures sportives de la Coupe du monde de football que la Suisse se prépare à accueillir en 1954, la conception du *Stade Olympique* est aussi étroitement liée à la candidature pour les Jeux de 1960, pour laquelle on souhaite faire valoir un ouvrage à tout titre « spectaculaire ». En janvier 1948, au moment de l'élaboration du concours pour la réalisation du nouveau stade dans le quartier de la Pontaise, la Municipalité envisage en effet déjà de réitérer les « pressantes démarches »⁸ pour l'attribution des Jeux modernes, un parcours ponctué de déceptions que Lausanne avait entrepris dès 1913. Dernier en date, l'échec face à Londres qui obtiendra l'édition de 1948 est cuisant, mais a le mérite de relancer le débat sur cette question reconnue comme stratégique pour le développement de la ville : « Ayant pu se convaincre que Lausanne, privée d'un stade répondant aux exigences olympiques, ne pourrait obtenir gain de cause aussi longtemps que cette lacune ne serait comblée »⁹, les autorités visent l'excellence. Avec un certain pragmatisme, soulignant « l'intérêt évident du double point de vue, sportif, touristique, et même financier »¹⁰ de l'attribution des Jeux, il s'agit de produire une infrastructure de très haut niveau, censée « donner satisfaction aux aspirations les plus exigeantes des sportifs et de la population »¹¹, mais aussi « faire de Lausanne un centre d'attraction particulier »¹². « L'occasion est trop belle pour être perdue »¹³ et on l'annonce sans détour : ce sera « le plus grand, le plus beau stade de Suisse »¹⁴.

« Un volume gauche à trois dimensions » : la visibilité comme paradigme

Le stade du Parc des sports de la Pontaise, un secteur au nord de la ville qui, à l'époque, comptait déjà plusieurs installations, se veut donc une réalisation « grandiose »¹⁵, dont l'envergure est fortement tributaire des ambitions olympiques de la ville de Lausanne. Cela concerne tant sa capacité – un stade pour 50 000 à 60 000 spectateurs dépassait en effet le standard exigé par la FIFA pour la Coupe du monde – que le programme, voire l'usage polyvalent requis pour toute installation olympique. Ainsi, lors du concours de 1948 présidé par Alphonse Laverrière et ouvert aux architectes établis en Suisse, les participants sont tenus « obligatoirement à tirer le plus grand parti possible de ce qui existe déjà »¹⁶, ce qui veut dire notamment « des pistes cendrées actuelles »¹⁷, dans l'idée d'une installation sportive pouvant accueillir simultanément les jeux de balle et les diverses disciplines de l'athlétisme.



1

Photo d'ouverture Le Stade Olympique de la Pontaise en 1954 : vue de la tribune couverte nord.

1 Le Stade Olympique en couverture de la brochure éditée à l'occasion de la candidature de Lausanne pour les Jeux olympiques de 1960.

2 Luigi Moretti architecte, « Exposition d'architecture paramétrique » à la XII Triennale de Milan en 1960. Maquette pour un stade de tennis et graphique de la courbe de visibilité selon le principe de « l'equiappetibilità visiva ».

Le projet lauréat de Charles-François Thévenaz (1921-) – jeune architecte lausannois, secondé par E. Richard, collaborateur de l'agence, mais surtout sportif professionnel –, se construit justement autour de cette « contrainte » qu'il sait intégrer de manière exemplaire, proposant un stade dont le profil proche d'une ellipse encadre la piste existante de 400 mètres à la ligne de foulée à six couloirs, avec un tronçon rectiligne de huit couloirs – les places pour l'élan et les sauts, ainsi que le secteur gazonné pour les lanceurs sont disposés entre les buts et la piste cendrée. Assurément fondateur, ce choix se détache des propositions des autres concurrents et plus généralement de la pratique courante, qui, le plus souvent, se réfère encore aux modèles établis dans l'entre-deux-guerres, à savoir « à l'anglaise » ou « en fer de cheval » – y compris dans des projets « visionnaires » tels que le centre sportif pour 100 000 spectateurs de Le Corbusier en 1936. Non seulement, comme le remarque le jury, « la forme ovale de la composition est heureuse »¹⁸, mais l'option d'une enceinte courbe et fermée, somme toute plutôt avancée dans les années 1940, est mise en avant aussi comme un atout en termes de *visibilité* des spectateurs, un thème crucial.

La notion de visibilité optimale guide en effet la genèse du projet de la Pontaise, jusqu'à en devenir une véritable clé de lecture. A l'implantation elliptique correspond, en élévation, un développement des gradins à couronne unique, entièrement en superstructure et dont le profil est calculé en fonction des axes de vision : « Les gradins eux-mêmes sont disposés selon une courbe parabolique de visibilité. La hauteur limitée des gradins est la plus basse sur les extrémités du grand axe et la plus haute sur les extrémités du petit axe. Il est ainsi créé un volume gauche à trois dimensions. »¹⁹ La référence aux travaux de l'ingénieur nord-américain Gavin Hadden qui, dans les années 1920, avait théorisé la typologie du « Crescent » par l'observation de la manière dont le public prend spontanément place dans les tribunes²⁰, est saisissante. Cette approche, qui privilégie la vue sur le terrain du plus grand nombre de spectateurs, rapprochant l'axe théorique de vision perpendiculaire à la ligne d'épaules de la bissectrice de l'angle de vue utile pour suivre le jeu, est reconduite par Thévenaz selon un schéma doublement symétrique qui préfigure « l'ère nouvelle dans le domaine de la construction des stades dans le second après-guerre »²¹, tout en étant très originelle. A la Pontaise, le profil parabolique des tribunes, qui est généralement réservé aux stades en « panier asymétrique » – pensons aux structures olympiques de Tokyo (1964), Mexico (1968)

ou Munich (1974), mais aussi au beau projet non réalisé d'Oscar Niemeyer pour Rio de Janeiro (1947) –, est associé à une forme ramassée et elliptique en plan. Par cette combinaison harmonieuse – et plutôt inhabituelle – du profil parabolique en élévation et du plan construit sur un double axe de symétrie, l'architecte lausannois livre une œuvre d'un équilibre formel rare, comparable au remarquable stade Nya Ullevi de Göteborg (1958)²². Certes, le volume mouvant du stade de la Pontaise n'a de loin pas la radicalité des propositions d'infrastructures sportives de Luigi Moretti qui, lui aussi, donne une démonstration d'« architecture paramétrique » par une conformation des gradins issue directement du principe de l'« equiappetibilità visiva », l'étude de la perception des spectateurs. Plus retenue, mais tout aussi accomplie, la géométrie du Stade Olympique de Lausanne apparaît tout de même d'une force plastique exceptionnelle, profitant de plus d'une relation privilégiée avec le paysage des Alpes, par une « ouverture épous-touflante »²³ vers le lac Léman sur le petit côté au sud-est.



2

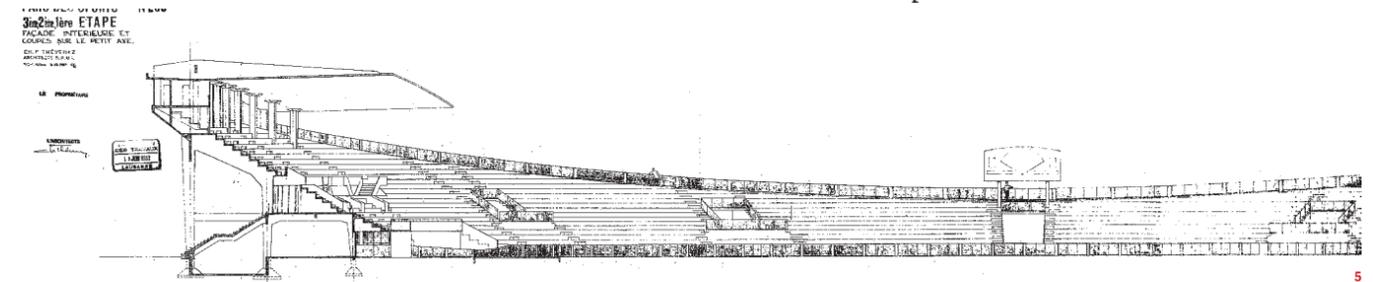
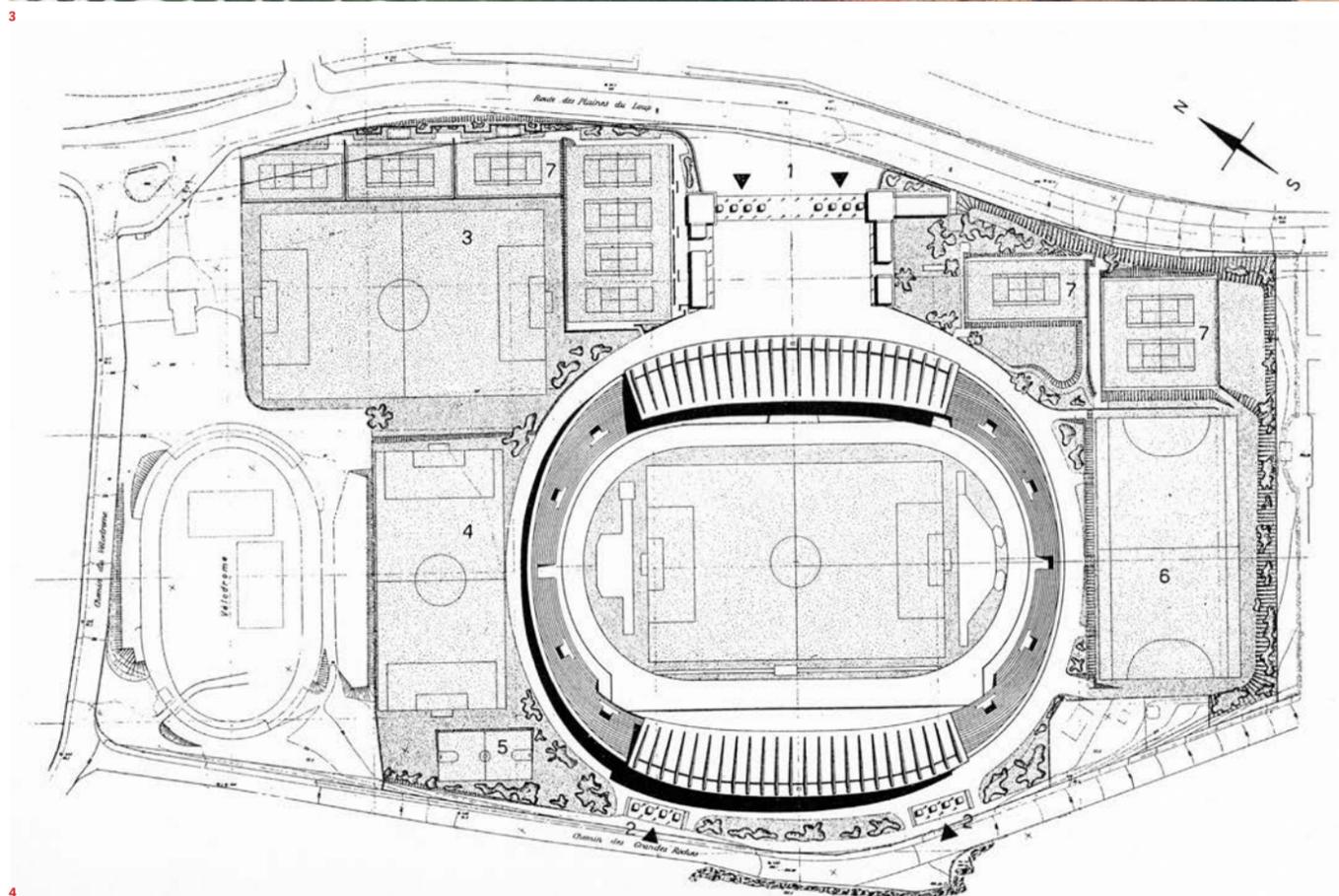


24 « Le nouveau stade de la Pontaise à Lausanne », *Bulletin technique de la Suisse romande*, vol. 79, n° 1-2, juin 1953, p. 300.
 25 *Ibid.*
 26 « Lausanne a inauguré son

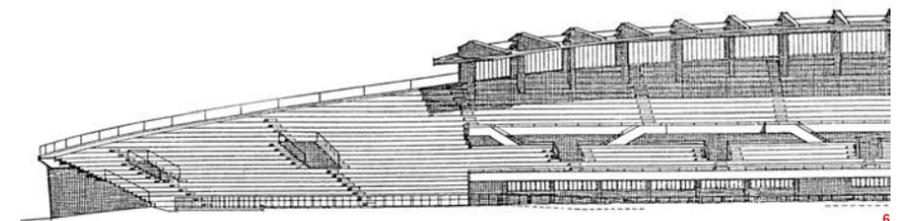
Stade Olympique qui est le plus beau de Suisse », *Journal de la construction de la Suisse romande*, n° 7, juillet 1954, p. 471.
 27 Charles-François Thévenaz, entretien du 11 juin 2008, Lausanne.

« Un ouvrage d'art remarquable » en béton armé

Thévenaz fait preuve d'une inventivité plus logique que créative, qui résulte du « fonctionnalisme » le plus rigoureux, où le nombre et le confort des spectateurs sont posés comme des données quantitatives de base. Ce choix pionnier aura des conséquences importantes sur la réalisation, « un problème architectural exceptionnel »²⁴. En effet, le refus des modèles établis à planimétrie ouverte ou à hauteur constante, en faveur d'un volume gauche à trois dimensions qui ne déroge pas à la règle de la « courbe de visibilité » fait « qu'aucune des lignes n'est droite et les courbes ne peuvent être tracées au compas. La largeur des bandeaux et corniches, ainsi que celle des piliers, varient constamment. Les façades du stade sont courbes en plan et en élévation. »²⁵ De plus, selon le témoignage de l'architecte, « afin de conserver la disposition antérieure de la piste, qui est conforme aux dernières prescriptions de la technique sportive, on a dû renoncer à donner aux gradins une forme elliptique en plan. Les courbes choisies, formées d'arcs de cercle concentriques raccordés tangentiellement, ont été déterminées de manière à circonscrire le mieux possible les installations existantes. »²⁶ De



- 3 Le stade de la Pontaise dans une carte postale des années 1950. Sur la droite, le dispositif d'entrée: le club-house qui jouxte les courts de tennis et le restaurant sont reliés par un portique.
- 4 Plan-masse du Parc des sports de la Pontaise. A l'ouest du Stade Olympique, le splendide vélodrome municipal exécuté en 1922 par l'ingénieur Henri Muret selon les plans de Gaston Lambert.
- 5 Tribune couverte: élévation et coupe intérieure de l'enceinte sur le petit axe.
- 6 Tribune couverte: élévation et coupe intérieure de l'enceinte sur le grand axe.



ce processus méticuleux, quasiment « mathématique », qui réunit les points de vision optimale depuis les gradins et cerne avec précision les installations pour l'athlétisme, découle donc un dispositif volumétrique complexe et très abouti, mais qui demande une conception technique extrêmement approfondie et une planification minutieuse de sa mise en œuvre.

Charles-François Thévenaz, qui avait suivi une formation en génie civil avant d'entreprendre les études d'architecture à l'École polytechnique de l'Université de Lausanne (EPUL)²⁷, semble néanmoins à l'aise dans la maîtrise du problème structurel. Faisant valoir sa double formation d'architecte-ingénieur – fait rarissime pour l'époque – il conçoit lui-même le schéma statique et précise les coupes constructives de la structure en béton armé, qui seront calculées ensuite par son oncle, Emile Thévenaz (1892-1970), ingénieur expéri-

28 Emile Thévenaz, Paul Jaccard, « Les tribunes en béton armé du Parc des sports de la Pontaise, à Lausanne », *Bulletin technique de la Suisse romande*, vol. 79, n° 1-2, juin 1953, p. 303.

29 *Ibid.*

30 « Lausanne a inauguré son Stade Olympique qui est le plus beau de Suisse », art. cité, p. 471.

31 Remarquons que le projet lauréat du concours ne comportait qu'une seule tribune couverte, sur le côté nord de

l'enceinte. La décision de doubler les auvents, très heureuse du point de vue architectural, est prise pendant le chantier, certainement pour se rapprocher des standards requis pour les installations olympiques.

32 « Lausanne a inauguré son

Stade Olympique qui est le plus beau de Suisse », art. cité, p. 471.

33 E. Thévenaz, P. Jaccard, « Les tribunes en béton armé du Parc des sports de la Pontaise, à Lausanne », art. cité, p. 303.

menté, auquel est adjoint Paul Jaccard, lui aussi diplômé en génie civil de l'EPUL. Ainsi, en plus du dessin exact du plan en « ellipse ajustée », la difficulté donnée par la variabilité du profil courbe en élévation – une sorte de « caténaire » – oblige à un découpage draconien des sections de la structure de l'enceinte: 110 travées différentes, formées par des cadres et murs porteurs à entraxe de cinq mètres au niveau du terrain, sont « disposées symétriquement par rapport au petit axe de la piste et réparties en douze tronçons par quatre fausses articulations et huit joints de dilatation »²⁸. Les gradins en béton armé coulé sur place, interrompus uniquement à l'endroit des vomitoires pour le dégagement du public – un principe de distribution efficace, mais plutôt dépassé dans le second après-guerre –, sont donc autoporteurs, s'appuyant uniquement sur ces cadres disposés tous les cinq mètres, « établis suivant le niveau d'affleurement de la roche, soit sur semelles courantes, soit sur puits de fondation »²⁹, le terrain de molasse étant non homogène. Quant à l'élaboration des plans de ferrailage, la multitude de diverses coupes statiques juxtaposées nécessitera un travail de longue haleine qui, en raison de la complexité du calcul, se poursuivra dans la phase même du chantier, par de nombreux ajustements successifs au millimètre près.

« On se demande par quel prodige cela tient ! » Les tribunes couvertes en porte-à-faux

« Ouvrage d'art remarquable aux proportions gigantesques, le premier du genre dans notre pays »³⁰, le Stade Olympique de Lausanne se présente donc comme une forme continue et fluide. Grâce à une conception de la structure en béton armé coulé sur place bien maîtrisée, les anneaux superposés et concentriques des gradins se développent selon une courbe ininterrompue qui suit le gabarit du volume gauche, créant des perspectives intérieures très suggestives. On retrouve cet équilibre entre la « morphologie » optimale du point de vue fonctionnel – ce qui veut dire de la visibilité – et un admirable contrôle plastique de la volumétrie, dans la conception des auvents disposés sur les longs côtés³¹. D'une part, ces tribunes couvertes en porte-à-faux sont en effet conçues de manière à ne pas déranger la vision sur le terrain, par les supports verticaux qui sont reculés vers l'extérieur de l'enceinte et l'intrados de la dalle qui est complètement lisse, sans nervures apparentes en sous-face. D'autre part, la géométrie des auvents épouse la double courbure de l'enceinte – en plan et en élévation – et engendre un dispositif architectural remarquable qui accentue l'image d'un ouvrage particulièrement recherché sur le plan formel.

Considéré comme « l'élément le plus intéressant de l'ouvrage »³², le système structurel de ce « spectaculaire » porte-à-faux de 18,18 mètres est cependant relativement courant: « La dalle mince de huit centimètres d'épaisseur est renforcée aux appuis par des goussets servant aussi à augmenter la section comprimée des consoles porteuses. [...] Les consoles s'appuient sur des piliers et sont équilibrées par des balanciers transmettant les efforts de traction aux sommiers inférieurs par l'intermédiaire des tirants. »³³ Sa mise en œuvre, en revanche, se révèle très compliquée en raison du risque de fissuration des tirants et de la dalle de toiture, par la déformation différentielle des nervures à l'extrados. De plus, le respect de la courbure en élévation fait partie des objectifs architecturaux à atteindre et impose une exécution appropriée, voire très astucieuse.



7



7 L'enceinte intérieure du stade dans les clichés de Jean Bischoff.

8 Chantier, troisième étape, bétonnage des gradins de la tribune sud en mai 1953.

8

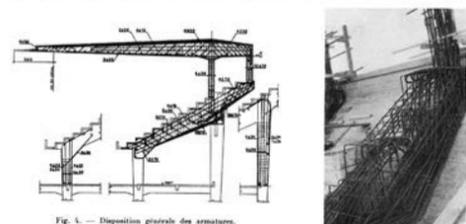


Fig. 4. — Disposition générale des armatures.



Fig. 5. — Armature d'une console.



Fig. 6. — Coffrage et armature des gradins supérieurs, vu de l'échafaudage de la couverture.



Fig. 7. — Armature des sommiers de la toiture.

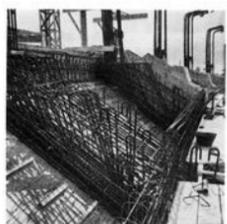


Fig. 8. — Armature des consoles.

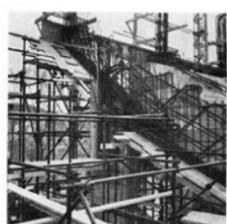
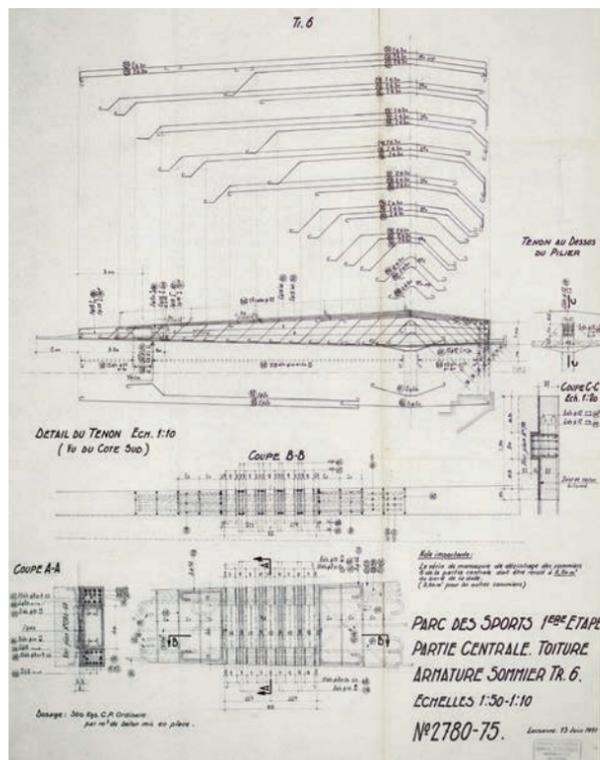


Fig. 9. — Armature des sommiers et des consoles.



10



11

9 Les étapes du chantier de construction des tribunes couvertes dans le Bulletin technique de la Suisse romande.

10 Tribune couverte, plans d'armature du sommier et détails du tenon, par l'ingénieur Emile Thévenaz, juin 1951.

11 Le bétonnage de la dalle de couverture de la tribune en août 1953.

34 Ibid., p. 304.

35 «L'aménagement du Parc des sports», Bulletin de la Société de développement du Nord, 11^e année, n° 4, décembre 1951, n.p.

36 «Stade olympique de

Lausanne», Techniques et Architecture, vol. 15, n° 4, janvier 1955, pp. 110-111.

et Canton VD, SIA-VD, Yverdon 1998, notice 408.

38 Ancien stade Mussolini, Raffaello Fagnoni architecte, Dagoberto Ortensi, Enrico Bianchini, ingénieurs, 1932-1933.

Sur ce dernier point, l'option retenue est celle du bétonnage des tirants après les piliers et le décintrage de la toiture, leur armature étant laissée à nu dans un premier temps. De même, pour éviter la fissuration de la dalle, celle-ci a été fortement armée à proximité des consoles et comporte un « tenon liant les deux sommiers » décrit ainsi par les ingénieurs: « A l'extrémité de chaque joint était prévue une articulation en aciers ronds croisés en X; les armatures, encastrées dans un des sommiers jumelés du joint, s'engageaient dans une lucarne ménagée en regard dans l'autre. Après décintrage, on constata, comme il était prévu, une dénivellation de quelques centimètres entre les deux lèvres des joints. La mise de niveau fut faite à bras, par relevage d'un sommier et abaissement de l'autre, au moyen d'un simple levier. Il ne restait plus qu'à bétonner la lucarne pour obtenir une sorte de tenon liant les deux sommiers dans le sens vertical tout en leur permettant le mouvement horizontal. »³⁴ La phase de décoffrage, délicate mais impressionnante – à laquelle architecte et ingénieur assistent, comme de coutume, placés au-dessous de la dalle! – donne pleine satisfaction, les calculs savants d'Emile Thévenaz ayant révélé toute leur véracité.

« Forme et structure » : une synthèse admirable

« Au Parc des sports, les grands travaux se poursuivent et les tribunes nord apparaissent maintenant dans leur forme définitive. Une escapade à ses risques et périls sur l'immense dalle en porte-à-faux donne la chair de poule. On se demande par quel prodige cela tient et on ne peut qu'admirer les auteurs d'un tel ouvrage. »³⁵ La réalisation du stade, confiée au consortium d'entreprises Oyez-Chessex et Girsberger, suscite l'enthousiasme de la presse quotidienne, qui suit de près ce chantier d'envergure échelonné en trois étapes, un véritable « événement » pour la Suisse romande.

La réception du Stade Olympique de Lausanne va pourtant bien au-delà des frontières nationales. *L'Architecture d'aujourd'hui* en France, *Forum* aux Pays Bas, mais aussi *The Architect and Building News* aux Etats-Unis, reprennent les reportages élogieux parus dans la presse architecturale suisse – notamment dans *Werk* et dans le *BTSR*. Tant la cohérence volumétrique de l'enceinte, que sa mise en œuvre sans défaut, sont valorisées dans la littérature spécialisée qui publie la Pontaise aux côtés des voiles minces de Felix Candela ou de Bernard Laffaille et René Sarger – le numéro monographique de *Techniques et Architecture* sur le béton armé, en 1955, en témoigne³⁶. Bien que le Stade Olympique de Lausanne n'ait pas le caractère d'une « prouesse technique »³⁷ à proprement parler, il incarne en effet une démonstration judicieuse de la bonne pratique de l'époque, par le recours à quelques matériaux novateurs – c'est le cas des aciers Box et Caron écrouis par torsion à froid, avec une haute limite apparente d'élasticité – ou à certaines techniques généralement réservées aux ouvrages d'art – le dispositif du « tenon », par exemple. De plus, ce qui fait la valeur incontestable de l'œuvre de Charles-François Thévenaz est son expression architecturale, résultat d'un processus de synthèse parfaite entre la recherche de la volumétrie idéale et sa matérialisation impeccable.

En dépit du langage plutôt « classique » de l'enceinte extérieure, qui se réclame des modèles des années 1920-1930 – notamment le stade municipal de Turin (1933), manifestement une référence pour Thévenaz³⁸ –, le « rationalisme lyrique » de la Pontaise mérite en effet d'être relevé. La dichotomie entre la « forme » et sa « structure », un thème capi-

39 Miguel Feldman, Waldir Ramos, Raphael Galvão, Oscar Valdetaro, Orlando Azevedo, Antônio Dias Carneiro et Pedro Paulo Bernardes Bastos, architectes, 1948-1950.
40 « Lausanne a inauguré son Stade Olympique qui est le plus beau de Suisse », art. cité, p. 471.
41 Pasquale Carbonara, *Architettura pratica, Edifici e*

impianti per lo sport, vol. IV, tome 1, UTET, Turin, 1962, p. 336.
42 Albert Mayer, « D'Olympie à Lausanne », dans *Lausanne siège de l'olympisme moderne*, dossier de candidature pour les Jeux olympiques de 1960, Lausanne, 1954, p. 2 (ACIO).
43 Comme nous l'avons évoqué, la vocation sportive de ce secteur au nord de la

ville remonte au début du XX^e siècle, au moment où les terrains jouxtant les stands de tir de la 1^{re} division de l'Armée suisse – de fait la première installation sportive sur le site – sont loués à des sociétés privées pour le jeu du football. A partir des années 1920, l'aménagement des infrastructures sportives, ouvertement reconnu par la Municipalité

comme un vecteur de développement économique pour le quartier et la ville, prend une certaine envergure, grâce à la réalisation de structures semi-permanentes.
44 Profitant de la « généralisation de cette merveilleuse petite machine qui est la bicyclette », en 1922, on s'engage dans la réalisation d'un vélodrome en superstructure de

très haut niveau, exécuté par l'ingénieur Henri Muret, selon les plans achetés à l'entreprise dirigée par Gaston Lambert, auteur des plus importantes installations européennes pour le cyclisme sur piste.
45 La belle enceinte dessinée en 1938 par les architectes Yvjö Lindgren et Toivo Jäntti, est doublée d'une structure provisoire en bois; posée à

l'extérieur, cette nouvelle tribune crée un profil parabolique asymétrique très achevé. Thévenaz, suite à un voyage dans la capitale finlandaise, reprend cette solution, l'appliquant aux petits côtés du stade de la Pontaise, inversant, de fait, le principe de la courbe de visibilité. Archives de la Construction Moderne, EPFL, Lausanne, fonds Thévenaz, dossier Stade Olympique.

tal qui traverse la production du XX^e siècle, apparaît pleinement contrôlée. Il ne s'agit pas d'exprimer la structure porteuse comme un dispositif architectural à part entière – un véritable leitmotiv dans les infrastructures sportives des années 1950-1960, pensons au mythique stade Maracanã de Rio (1950)³⁹ –, mais de tirer profit d'une conception technique achevée pour maîtriser « les nombreux problèmes délicats à résoudre »⁴⁰ et valoriser ainsi une volumétrie d'une élégance certaine.

La comparaison avec le splendide stade Flaminio à Rome d'Antonio et Pier Luigi Nervi, lui aussi conçu pour la candidature aux Jeux olympiques de 1960, est en ce sens éclairante. La valeur architecturale de l'œuvre des Nervi réside essentiellement dans la « mise en scène » des béquilles de section décroissante qui portent à l'extérieur le voile conique des tribunes en superstructure. Bien que le profil variable en coupe rappelle celui de la Pontaise, le plan apparaît tout de même « simplifié », par deux portions droites qui longent le terrain de jeu sur les longs côtés, un effet marqué par la présence de la tribune couverte rectiligne. La conception du stade Flaminio qui, de manière générale, ne comporte pas de gradins concentriques mais plutôt des segments et des courbes fragmentées du fait de l'assemblage des éléments préfabriqués, se distingue donc radicalement des formes fluctuantes du stade lausannois, dues aux lignes de force des tribunes continues. A la Pontaise, il n'est pas question de rationalisation du processus de construction par la mise au point d'un système novateur et intelligent – voire rapide et économique – basé sur la combinaison d'éléments préfabriqués, comme c'est le cas des composants en forme de « vague » du porte-à-faux de 15 mètres de la tribune couverte de Nervi. Pour Charles-François Thévenaz le paradigme est ailleurs. L'architecte s'engage plutôt dans l'application habile de la technique somme toute traditionnelle du béton coulé sur place – qu'il maîtrise pleinement, du calcul au coffrage – au service d'une géométrie gauche dans les trois dimensions d'une très grande valeur plastique, créant une « forme achevée sans fractures, qui enveloppe les terrains et les pistes et assume une signification architecturale remarquable »⁴¹.

De la Coupe du monde à la démolition programmée

« Lausanne souhaite être le terrain de sport du monde entier »⁴²: en 1952, la Municipalité officialise sa candidature pour les Jeux olympiques et met en avant ses infrastructures sportives, dont le Parc des sports de la Pontaise est le centre névralgique dès le début du XX^e siècle⁴³. Situés à proximité des halles du Comptoir suisse – conçu aussi par Charles-François Thévenaz en 1952 et destiné à accueillir les sports de salle – les terrains pour les jeux de balle, les courts de tennis, le bel anneau de forme parabolique du vélodrome datant de 1922⁴⁴, constituent une installation poly-sportive accomplie, à faire valoir comme un atout fondamental. En même temps, le stade pour le football et l'athlétisme, qui est en cours d'achèvement, fait l'objet d'une étude pour son agrandissement afin de porter sa capacité à 90 000-100 000 spectateurs grâce à des tribunes provisoire en bois sur le modèle de celles déployées au stade d'Helsinki en 1952⁴⁵.



12

12 Vue intérieure de l'enceinte, tribune couverte et gradins avec les « vomitoires » pour le dégagement du public.

13 Vue intérieure des gradins prise du dessous de la tribune couverte en porte-à-faux. Le profil de la toiture épouse la forme arrondie de l'enceinte.

14 Antonio et Pier Luigi Nervi, stade Flaminio pour les Jeux olympiques de 1960, Rome, Italie, 1958-1959.



13



14

46 A. Mayer, « D'Olympie à Lausanne », *op. cit.*
47 Vélodrome Olympique, Cesare Ligini, Silvano Ricci, architectes, Dagoberto Ortensi ingénieur, 1957-1960.
48 *Bulletin de la Société de déve-*

loppement du Nord, 8^e année, n° 3, septembre 1948, n.p.
49 H. Syrvet, « Bientôt Lausanne aura le plus grand, le plus beau stade de Suisse », art. cité.
50 « Stade Olympique: un

ouvrage d'exception », *Journal d'information du Mouvement pour la défense de Lausanne*, n° 53, janvier-avril 2009, p. 1. Remarquons que la section vaudoise de l'association Patrimoine suisse a formelle-

ment demandé l'inscription à l'inventaire des monuments du stade de la Pontaise en novembre 2010.
51 Jean-François Larrochelle, « La halle de Fontainebleu tombe sous les coups des

pelleteuses », *Le Monde*, 29 septembre 2013.
52 Voir Cristiana Chiorino dans cet ouvrage, « La sauvegarde des œuvres de Pier Luigi Nervi: campagnes et projets en cours ».

« Second berceau de l'idée olympique, Lausanne dispose donc de tous les moyens nécessaires au déroulement parfait des Jeux olympiques modernes. Elle est prête à en faire la preuve. »⁴⁶ Et pourtant... Malgré l'engagement du Comité d'action pour le soutien de la candidature olympique – dont Thévenaz est l'un des animateurs – Lausanne est écartée. En 1955, Giulio Andreotti, ministre des finances du Gouvernement italien, quitte la séance du CIO à Paris avec le mandat d'organiser les Jeux de 1960 dans la capitale. Rome saura saisir l'occasion pour produire quelques œuvres assurément remarquables, destinées à devenir, comme c'est le cas des réalisations de Nervi, des pièces majeures de l'architecture internationale du second après-guerre, mais dont la sauvegarde est aujourd'hui incertaine – le magnifique vélodrome a été « dynamité » en 2008⁴⁷, des transformations importantes menacent actuellement le stade Flaminio. Quant à Lausanne, elle hérite de son « somptueux »⁴⁸ Stade Olympique, un véritable *Landmark* architectural par son insertion heureuse dans le paysage – « un panorama de bon goût »⁴⁹, dira-t-on – dont l'avenir est aussi remis en question.

« Ouvrage d'exception »⁵⁰ pour certains, bâtiment obsolète qui entrave le développement de la ville pour d'autres, le bâtiment de Thévenaz a été en effet sous les feux de la rampe ces dernières années. En dépit de sa valeur patrimoniale avérée et d'une initiative populaire (inaboutie) prônant son maintien, la démolition du stade a été planifiée pour 2017 dans le cadre du projet municipal dit « Métamorphose », qui prévoit la réalisation d'un « écoquartier » pour 3500 logements à la Pontaise.

Par sa controverse récente, le cas du Stade Olympique incarne le débat engagé récemment à l'échelle européenne autour de la question de la préservation des grandes infrastructures urbaines du XX^e siècle, construites en marge de la ville. Paradoxalement, ces ouvrages qui étaient considérés comme un vecteur de développement dans les Trente Glorieuses, sont devenus aujourd'hui un héritage encombrant. Tout comme la patrimonialisation du stade d'Helsinki, la sauvegarde de l'aéroport de Tempelhof à Berlin, suite à la mobilisation des habitants, est en effet une exception heureuse. Le plus souvent, sous prétexte de leur obsolescence technique et fonctionnelle, ces ouvrages d'envergure sont simplement démolis – pensons à la halle de Nicolas Esquillan à Fontainebleau, « tombée sous les coups des pelleteuses »⁵¹ en 2013 – ou alors lourdement transformés, et ce en l'absence d'une réflexion préalable sur un nouvel usage adapté aux caractéristiques intrinsèques des bâtiments – emblématique, le projet de supermarché dans le Palazzo del Lavoro de Nervi à Turin, en témoigne⁵². La logique du projet urbain contemporain qui, dans la plupart des cas, privilégie des stratégies de « reconquête » et « densification » de la ville existante semble s'imposer; elle



15

15 L'inauguration du Stade Olympique en mai 1954. Le « diadème, un fronton olympique unissant les anneaux olympiques aux lions héraldiques de la cité » et le beau mât olympique en aluminium sont dessinés par Charles-François Thévenaz.

16 Le projet d'agrandissement du stade en vue de la candidature pour les Jeux olympiques de 1960. Les tribunes couvertes en bois portent la capacité du stade de la Pontaise à 90 000-100 000 spectateurs.

17 Le Stade Olympique de la Pontaise dans une carte postale des années 1950.



16



17

53 Les stades Wankdorf à Berne, Charmilles à Genève, Hardturm à Zurich, ont été intégralement démolis et remplacés par de nouvelles structures intégrant des activités commerciales d'envergure. Quant à l'enceinte

du stade de Bâle, elle a été très lourdement transformée pour devenir le complexe multifonctionnel Sankt Jakob Park, par Herzog et de Meuron en 1998-2001.
54 Ville de Lausanne, *Analyse multicritère pour le choix d'un*

stade de football et d'athlétisme, février 2013.
55 Alain Détraz, « Enterrer la porte pour mieux tuer le stade », 24 heures, 20 mai 2014.
56 J.-P. Thévoz, « L'architecte du Stade Olympique de Lausanne a été invité par le Négus

à construire un semblable stade à Addis Abeba », coupe de presse non référencée [1959], AVL.
57 Osvaldo Soriano, *Fútbol – Storie di calcio*, Milan, Einaudi, 1998.

se concrétise dans de hâtives transformations, conduites d'ailleurs sans tenir compte ni de la valeur historique des bâtiments, ni de leur réel potentiel d'usage, récusant ainsi la notion de « patrimoine comme ressource ».

La démolition du Stade Olympique se situe dans ce contexte socio-politique qui, de manière générale, privilégie l'option de la table rase pour répondre aux « nouvelles règles » d'un développement urbain qui se veut avant tout « durable ». Certes, la présence de la piste cendrée répond mal aux exigences de la télévision – une question capitale, celle de la retransmission des matches, qui a bouleversé la typologie des stades contemporains. De même, sa forme parfaitement calibrée peut difficilement se plier à la tendance actuelle qui intègre des activités commerciales, source de recettes importantes, comme le montre bien la « remise à niveau » de la série des stades suisses de la Coupe du monde de 1954⁵³. Cependant, malgré ces quelques carences fonctionnelles, à considérer comme « physiologiques » pour un bâtiment conçu il y a soixante ans, la Pontaise reste encore aujourd'hui une place sportive en mesure d'accueillir tant de manifestations d'athlétisme de haut niveau – notamment Athletissima –, que d'événements culturels d'envergure. De plus, en 2002, les résultats du *Concours pour l'amélioration de l'accueil, du confort et de la convivialité du stade* ont démontré que son actualisation aurait été une stratégie viable et pragmatique (aussi économiquement), comme cela a été le cas du stade Maracanà, un monument historique classé et rénové, qui répond aujourd'hui aux standards les plus draconiens exigés par la FIFA pour les matches internationaux.

Dans le cadre de « Métamorphose », l'option de la rénovation du Stade Olympique n'a pourtant jamais été réellement envisagée, privilégiant d'emblée la construction d'un nouveau stade « équivalent à la Pontaise »⁵⁴ en termes de capacité et de programme, situé au Près-de-Vidy dans un premier temps, puis à la Tuilière dans une phase ultérieure du projet. Quant à l'athlétisme, que le stade de Thévenaz aurait pu héberger aisément, le choix s'est porté plutôt sur la rénovation du stade de Coubertin au bord du lac, une structure bien plus modeste. Du « glorieux » Stade Olympique ne survivra (paraît-il) que le portique d'entrée intégrant la belle frise dessinée par l'architecte – « une touche de nostalgie en échange d'une table rase »⁵⁵, ironise la presse –, ainsi que son fac-similé à Addis Abeba, un « clone du stade de Lausanne » que « Haïlé Sélassié s'est décidé à construire dans sa capitale, en tombant un beau jour sur une photo du Stade Olympique ultra-moderne de la Pontaise »⁵⁶. Comme dans la pratique du football, « il y a des choses qui n'ont pas vraiment de logique, mais elles se produisent quand même »⁵⁷, aurait observé Osvaldo Soriano...



18



19

18 L'intérieur du stade aujourd'hui.

19 Façade et entrée nord. Le club-house et le restaurant sont enrichis par une sculpture murale en céramique des artistes André Gigon, André Gasser et Dony avec Jean-Claude Hesselbart, achevée en 1968.

Photo suivante L'enceinte intérieure du stade dans les clichés de Jean Bischoff.

“May 1954, the construction of the new Pontaise Stadium, dubbed the Stade Olympique de Lausanne, is complete. It is one of the most imposing sports grounds in Switzerland, both in terms of the site it embellishes, and in terms of its ingenious technical character – the very modern elements of its magnificent geometry, its immense size and its various facilities.” On its inauguration, for the opening match of the 1954 soccer World Cup, the international press was unanimous: here was “a perfect sporting facility”, and “a splendid piece of architecture.” The Pontaise Stadium was “a total success”, destined to be “an asset of primary importance for the city of Lausanne” and a reference point for its people. Conceived as a “spectacular” object, to be showcased as part of Lausanne’s bid to host the 1960 Olympic Games, the stadium, by Charles-François Thévenaz, embodied an impressive synthesis that combined the search for ideal volumes – a warped geometry that nonetheless stays true to the rule of “the parabolic visibility curve” – with impeccable technical engineering: highly accomplished design allied with meticulously planned execution. Despite its acknowledged heritage value in technical, architectural and social terms, the Stadium is scheduled for demolition in 2017 as part of a municipal plan – the so-called “Metamorphosis” – to construct an “eco-district” for 3 500 homes on the site of the Pontaise sports precinct. Is it an “exceptional work” that needs to be conserved, or an obsolete building hindering development of the “sustainable city”? As recent events illustrate, the Olympic Stadium embodies the very issues now being faced in Europe regarding the preservation of large-scale 20th century urban infrastructure.

GIULIA MARINO est architecte diplômée de l'Université de Florence et docteur ès sciences de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Collaboratrice scientifique à la Fondation Braillard Architectes à Genève de 2004 à 2008, elle est enseignante et chercheuse au sein du Laboratoire des techniques et de la sauvegarde de l'architecture moderne (TSAM) de l'EPFL depuis 2007. Ses intérêts scientifiques se situent dans l'histoire des techniques de construction et des équipements du confort du XX^e siècle et les stratégies de sauvegarde et de conservation du patrimoine moderne et contemporain. Elle participe régulièrement à des manifestations scientifiques internationales et est l'auteur de nombreux articles et contributions (*Werk, Architettura Viva, AMC*, etc.), dont la monographie consacrée à l'ensemble de la Caisse d'allocations familiales de Paris (Picard, 2009) et le livre sur la restauration de la cité du Lignon (Infolio, 2012).

